



**COMMISSION DÉPARTEMENTALE
CHARGÉE D'ÉTABLIR LA LISTE D'APTITUDE
AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

**LISTE DÉPARTEMENTALE D'APTITUDE
AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR POUR L'ANNÉE 2024**

**Le président de la commission départementale chargée d'établir
la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur,**

- Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-4 et R. 123-34 à R. 123-43 ;
- Vu l'arrêté préfectoral modifié n° 2A-2022-19-02-0002 du 19 août 2022 portant composition de la commission départementale chargée de l'établissement de la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;
- Vu les délibérations de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour l'année 2024, lors de sa séance du 14 novembre 2023 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : Pour l'année 2024, la liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur est arrêtée ainsi qu'il suit :

Madame Marie-Céline BATTESTI, gérante de société.

Madame Carole BOUCHER, chargée de mission à la Communauté d'agglomération du pays Ajaccien.

Monsieur Laurent CALVET, ingénieur en chef de la fonction publique territoriale (retraité).

Madame Marie-Christine CIANELLI, urbaniste.

Monsieur Raphaël COLONNA D'ISTRIA, chef du service social informatique à la Collectivité de Corse.

Madame Valérie ETTORI, ingénieure en chef, responsable des grands projets routiers à la Collectivité de Corse.

Monsieur Dominique FARELLACCI, directeur territorial (retraité).

Madame Catherine FERRARI, cheffe du service foncier à la commune d'Ajaccio.

Madame Estelle FONTRIER-VIGROUX, ingénieure hydraulicienne, responsable du pôle aménagements et hydrauliques à la commune d'Ajaccio.

Monsieur André FREDIANI, agent comptable (retraité).

Monsieur Nicolas POGGI, géomètre expert.

Monsieur Gilles ROPERS, conseil indépendant en eau et assainissement – expert auprès de la cour d'appel de Bastia et de la cour administrative d'appel de Marseille.

Monsieur Christian REROLLE, ingénieur principal territorial (retraité).

Monsieur Christophe VERGON, responsable informatique et information géographique du GIRTEC.

Monsieur Claude PERRIN, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement (retraité).

Article 2 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Corse-du-Sud.

Le président de la commission,

Thierry VANHULLEBUS

Voies et délais de recours : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de ce jour, date de sa publication au répertoire des actes administratifs de la préfecture de la Corse-du-Sud.